

### DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE COMMUNE DE SISTERON

#### DMST 2023-11-03

#### **DÉCISION DU MAIRE**

<u>OBJET</u>: Démolition – désamiantage friches Lot 1 – Démolition désamiantage bâtiment ancienne piscine

Avenant N°1

#### Le Maire de la Commune de Sisteron,

**VU** l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

**VU** la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour les travaux de démolition – désamiantage friches - Lot 1 – Démolition désamiantage bâtiment ancienne piscine avec l'entreprise DEMOLITION TECHNOLOGIE dont le siège se situe – Avenue de Provence – ZA Les Bastides Blanches – 04220 SAINTE TULLE, il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

Cet avenant porte sur les points suivants :

### **PLUS-VALUE**

- PRA: 600.00 € HT

Installation de chantier et confinement supplémentaire : 3 850.00 € HT
Désamiantage supplémentaire sol et faux plafond : 13 170.00 € HT

- Campagne de mesure supplémentaire : 4 600.00 € HT

- Bordereau de suivi des déchets supplémentaires : 2 900.00 € HT

Montant HT plus-value: 25 120,00 €

#### Montant du marché initial :

125 900,00 € HT

## Montant de l'avenant en plus-value :

Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 25 120,00 €
Montant TTC : 30 144,00 €

% d'écart introduit par l'avenant : 19.95 %

## Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 151 020,00 €
Montant TTC : 181 224,00 €

# **DÉCIDE**

ARTICLE 1: de signer l'avenant N°1 avec l'entreprise DEMOLITION TECHNOLOGIE

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute

Provence et à l'entreprise **DEMOLITION TECHNOLOGIE** 

Fait à Sisteron, le 20 novembre 2023 Pour copie conforme Le Maire, D. SPAGNOU

99\_AU-004-210402095-20231120-2023\_11\_03D